

Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie

Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée
national de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac
(Dordogne, France), 14-16 octobre 2010

Sous la direction de

Bruno Boulestin

Dominique Henry Gambier



BAR International Series 2415

2012

Parmi tous les restes humains mis au jour à l'occasion de fouilles archéologiques, ceux appartenant à la tête osseuse constituent une catégorie bien particulière. Sous-représentés, voire absents, dans certains sites, ils sont au contraire surreprésentés dans d'autres et ils témoignent fréquemment de traitements spécifiques, allant de simples manipulations jusqu'à des préparations complexes. Ces restes crâniens appellent donc une réflexion particulière, mais qui faute d'un cadre de référence sur lequel l'appuyer, en l'absence de sources directes, conduit le plus souvent à des interprétations succinctes.

Ce constat a conduit à organiser une table ronde pluridisciplinaire, réunissant des préhistoriens, des archéologues, des historiens, des anthropologues biologiques et sociaux pour un débat sur la question des pratiques autour de la tête en archéologie. Elle s'est tenue en octobre 2010, au Musée National de Préhistoire aux Eyzies-de-Tayac (France). Cette rencontre avait pour objectif, d'une part d'élaborer un cadre de référence à partir des données ethnohistoriques, d'autre part de mettre ce dernier à l'épreuve des faits archéologiques, en s'appuyant sur des synthèses couvrant l'ensemble des périodes depuis le Paléolithique moyen jusqu'à la fin de l'âge du fer. Le présent ouvrage réunit l'ensemble des contributions présentées à cette occasion.

From all the human remains discovered during archaeological excavations, skulls and skull fragments form a very specific group. Whereas they are under-represented or even entirely lacking from some sites, they can be over-represented at others, where they often show specific treatments ranging from simple manipulation to more complex interventions. A special study is therefore needed for these cranial remains, but the lack of any reference framework and direct sources often lead to superficial interpretations.

In the light of these observations, a multi-disciplinary round-table gathering of prehistorians, archaeologists, historians, physical and social anthropologists on the topic of treatment of the human head in archaeology was held in October 2010 in the *musée national de Préhistoire* (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne, France). The purpose of this meeting was to create on the one hand a reference framework based on ethno-historical data, and also to apply it to the archaeological facts with the help of syntheses from all periods, from the Middle Palaeolithic to the end of the Iron Age. This book presents all the contributions made during this round-table.



ISBN 978-1-4073-1013-8



9 781407 310138

Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie

Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée
national de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac
(Dordogne, France), 14-16 octobre 2010

Sous la direction de

Bruno Boulestin
Dominique Henry Gambier

BAR International Series 2415
2012

Published by

Archaeopress
Publishers of British Archaeological Reports
Gordon House
276 Banbury Road
Oxford OX2 7ED
England
bar@archaeopress.com
www.archaeopress.com

BAR 52415

Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie. Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée national de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France), 14-16 octobre 2010

© Archaeopress and the individual authors 2012

ISBN 978 1 4073 1013 8

Front cover: Herxheim (Rhénanie-Palatinat, Allemagne), Rubané final : dépôt de crânes dans le fossé externe de l'enceinte.
Ph. Fabian Haack, GDKE Rheinland-Pfalz, Direktion Archäologie, Speyer.

Back cover: Coupe crânienne de la grotte du Placard et crâne d'ancêtre de l'île de Paques.
Ph. Dominique Henry-Gambier et Pierre Cattelain, collections MAN et MRAH.

Printed in England by CMP (UK) Ltd

All BAR titles are available from:

Hadrian Books Ltd
122 Banbury Road
Oxford
OX2 7BP
England
www.hadrianbooks.co.uk

The current BAR catalogue with details of all titles in print, prices and means of payment is available free from Hadrian Books or may be downloaded from www.archaeopress.com

PRÉFACE

Pour une problématique des têtes coupées

Alain Gallay

Le colloque des Eyzies, dont on trouvera ici la publication, fait suite à une longue série de rencontres tenues sous des auspices divers et consacrées aux sépultures ou restes osseux humains trouvés dans des situations taphonomiques « anormales ».

L'expérience avait été initiée dans le cadre des séminaires tenus au Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France par Alain Testart et Patrice Brun en 2000/2002, puis par Alain Testart, Luc Baray et Laurence Manolakakis en 2001/2002 et en 2002/2003. Ces premières rencontres avaient pour but de mettre en commun les données et les approches respectives des ethnologues et des archéologues. Elles se sont poursuivies par un premier colloque tenu à Sens en juin 2003 (Baray *et al.*, 2007).

Depuis lors le mouvement s'est poursuivi, signe qu'il répondait à de vraies préoccupations pour une partie au moins de la communauté archéologique : restes humains retrouvés dans des fosses et/ou des silos en contexte d'habitat (Sens 2006 ; Baray et Boulestin, 2010), restes humains associés à des fossés d'enceinte (Agde 2007), cannibalisme autour du site néolithique de Herxheim (Strasbourg 2008), crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête (Les Eyzies 2010), problématique des armes dans les eaux (Bibracte 2011). A chaque étape les promoteurs du projet ont tenté de se conformer à deux règles essentielles : limiter les communications pour permettre des exposés en profondeur et laisser place à de vraies discussions d'abord, réfléchir à une remise en cause des concepts du sens commun en faisant référence aux acquis de l'anthropologie sociale, mais aussi de l'histoire.

Ayant régulièrement participé à ces rencontres depuis 2006, nous avons poursuivi parallèlement notre réflexion sur les liens entre ethnologie, ethnohistoire et archéologie en abordant dans la même perspective l'exploration d'autres concepts comme celui de richesse, de biens de prestige et de biens de prestige ostentatoires (Gallay, à paraître a) et en nous intéressant aux voies interprétatives suivies par certains auteurs à propos des têtes provenant des sites archéologiques proche-orientaux (Testart, 2008).

Fort de ces expériences particulièrement enrichissantes nous aborderons ici la problématique des têtes coupées en tenant compte des textes publiés dans ce volume, mais également de nos notes prises lors des discussions, dont le présent ouvrage n'a pu tenir compte suite à une défaillance technique malheureuse de l'enregistrement.

Le présent ouvrage est d'une grande richesse et d'une rare qualité et nous nous faisons un plaisir de remercier ici Bruno Boulestin et Dominique Henry-Gambier d'avoir mené ce difficile travail éditorial à terme en collaboration avec

les divers auteurs, pour le plus grand bénéfice de nos disciplines. Le sujet abordé se prête particulièrement bien à une réflexion épistémologique et méthodologique situant les enjeux et les modalités d'une confrontation entre données anthropologiques, historiques et archéologiques. Nous ferons de cette question le thème de ces quelques réflexions préliminaires.

SÉMANTIQUE

La première question qui se pose à ce sujet est celle des définitions des termes que nous utilisons pour rendre compte, au plus haut niveau interprétatif, de nos découvertes archéologiques. Nous sommes ici dans le domaine de l'actualisme, car seules des disciplines comme l'ethnologie et l'histoire peuvent nous fournir la matière nécessaire pour une telle réflexion. Au fil de nos rencontres, ces questions terminologiques nous sont apparues de plus en plus essentielles. Il ne s'agit pas ici de faire de la terminologie une fin en soi, faute de savoir quoi faire d'autre, mais bien de poser les bases d'une réflexion de fond sur les processus interprétatifs.

À propos de l'institution de la dot (mais cela aurait pu l'être à propos de n'importe quel autre phénomène), Alain Testart (1996a et b) note qu'il convient de séparer nettement la définition d'une institution ou d'un fait culturel de l'étude des fonctions qu'ils remplissent. Il convient tout autant :

« de séparer cette question de l'étude de l'intention des hommes, des fins qu'ils se proposent, et plus généralement de ce que l'on peut appeler "l'esprit" de cette institution (...). La question de la définition ne doit pas non plus prendre en considération l'intention avouée des hommes, les fins qu'ils se proposent, le sens qu'ils accordent à une institution et les raisons qu'ils donnent de la trouver bonne. Ce sont là des données idéologiques intéressantes mais sans plus, il conviendra d'en rendre compte à un moment de l'analyse, mais on ne saurait les prendre comme point de départ. » (Testart, 1996a, p. 15-16).

Cette question est cruciale et se situe au cœur d'un débat central pour l'anthropologie, qui oppose raison utilitaire et raison culturelle, et dont Marshal Sahlins rend compte dans son livre *Au cœur des sociétés* (Sahlins, 1980). Pour nous, comme pour Sahlins, la forme que prend une institution ou un quelconque fait culturel doit être considérée en première analyse (nous soulignons) comme indépendante des fonctions remplies.

Le débat qui réunit ici Sahlins et Testart est, semble-t-il, un débat essentialiste qui interroge la « nature » même des faits sociaux. Nous adhérons à cette distinction en plaçant comme eux en position secondaire l'explication par la fonction et la raison des acteurs au profit de la raison culturelle, d'où notre intérêt ici pour les questions sémantiques. Nous pensons néanmoins que la raison culturelle peut ne

Alain Gallay : Professeur honoraire, université de Genève ; 13 boulevard du Pont d'Arve, CH-1205 Genève, Suisse.
Alain.Gallay@unige.ch

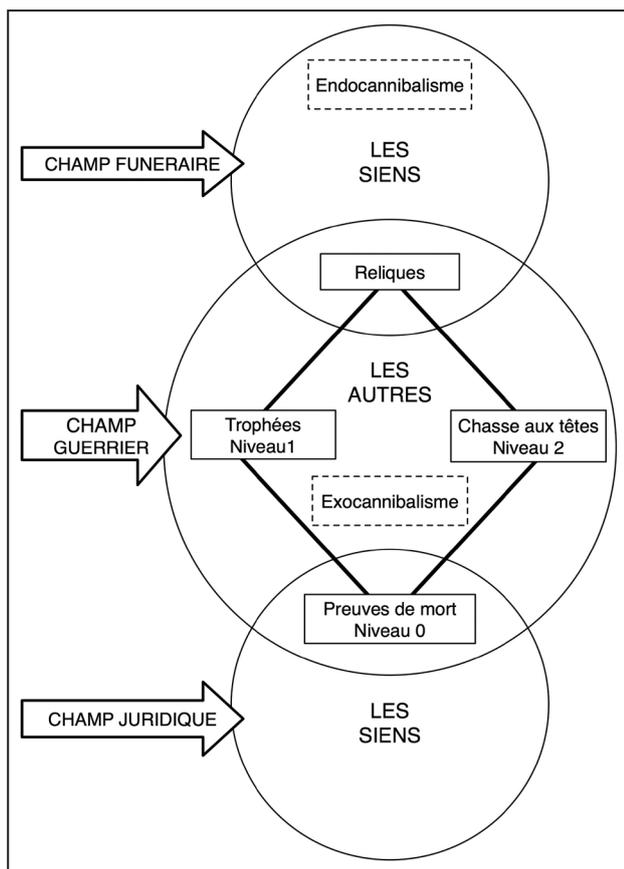


Figure 1 – Sémantique. Relations entre les divers concepts utilisés dans l'interprétation des têtes coupées.

pas relever de l'essentialisme, mais, beaucoup plus prosaïquement, d'un positivisme logique qui tente de mettre en place un langage scientifique efficace dans la prédiction des faits.

Nous pouvons nous demander ici quelles sont les positions des auteurs sur cette délicate question, car nous ne sommes pas certain que celles qui se manifestent soient toujours cohérentes. Bruno Boulestin et Dominique Henry-Gambier parlent dans leur introduction « de mieux cerner les raisons pour lesquelles on peut prélever des têtes ». Alain Testart intitule sa contribution « pourquoi couper des têtes » (pour quoi couper les têtes ?) ; il mentionne de même la fonction ou la finalité de la décapitation et retient une alternative entre « humilier » et « honorer », qui n'est pas dénuée non plus de connotation fonctionnaliste.

Ces incertitudes relèvent les difficultés de se positionner sur cette question dès que l'on aborde un domaine particulier. Il n'est pas question d'assumer ici le rôle d'un procureur, mais simplement d'initier un débat qui, si l'on juge par l'histoire de l'ethnologie, est loin d'être clos.

En deçà de cette question, retenons ici quelques distinctions essentielles permettant d'articuler notre réflexion. Ces dernières sont parfaitement compatibles avec la position que nous défendons. On notera également que la définition d'un concept doit être séparée de la présentation des critères de reconnaissance, une question sensible dès que l'on fait intervenir le domaine archéologique (intervention d'Alain Testart) (fig. 1).

Les siens et les autres

Décapiter peut concerner l'un des siens ou un ennemi. L'ethnographie montre que cette distinction est souvent difficile à opérer. Les crânes d'ennemis et d'ancêtres peuvent subir les mêmes traitements et être conservés dans les mêmes lieux. Les indigènes peuvent eux-mêmes, au bout d'un certain temps, ne plus savoir comment faire la distinction. Cette question est parfaitement illustrée par Nicolas Cauwe à propos des Maoris : à l'issue de batailles, ennemis ou membres du groupe décédés avaient leurs têtes récupérées et traitées de la même façon (agrandissement du trou occipital, enlèvement des parties molles internes et boucanage). Mais les têtes des membres du groupe subsistaient en plus le *tangi* (cérémonies funéraires), ce qui leur accordait un rôle bénéfique pour la communauté. Les têtes d'ennemis échappaient au *tangi*, ce qui permettait d'empêcher leur clan de profiter d'eux. Mais le *tangi* ne laisse pas de traces ; seules des circonstances immatérielles permettaient de distinguer les deux catégories.

Toutes les têtes étaient régulièrement exposées. Celles de sa propre lignée étaient soigneusement conservées dans les maisons et n'étaient montrées que lors de certaines fêtes ou lors de visites de personnes extérieures au clan, afin de faire montre d'une belle généalogie. Les têtes des ennemis étaient plus facilement exposées à l'entrée des villages, afin de démontrer une puissance guerrière. On sait, cependant, que les Maoris ont, eux-mêmes, mélangé les têtes des deux catégories, le temps leur a fait perdre la claire distinction entre les deux et le besoin d'une longue généalogie pouvait justifier quelques récupérations, afin de gonfler le nombre d'ancêtres illustres (Cauwe, communication personnelle).

Cette même ambiguïté se retrouve chez les Naga d'Assam et en Nouvelle-Guinée. Elle peut également toucher d'autres voies d'acquisition des têtes. Chez les Dayak, les têtes peuvent provenir de la chasse aux têtes, mais également d'affrontements conventionnels.

La distinction entre affiliés et ennemis peut d'autre part être fluctuante au cours du temps. Chez les Gouro de Côte d'Ivoire, la tribu représente un ensemble de caractère juridique regroupant des lignages au sein desquels les rapports matrimoniaux sont normalisés par l'institution du prix de la fiancée et garantis par une procédure reconnue de conciliation. Cette normalisation pouvait concerner également des tribus distinctes, mais alliées. La guerre au cours de laquelle les ennemis pouvaient être décapités et leurs têtes rapportées au village, pouvait éclater entre tribus non alliées, ne disposant pas de règlement judiciaire. Les affrontements permettaient d'aboutir à une régularisation des rapports sociaux par un moyen violent et négatif. L'alliance matrimoniale était l'alternative à la guerre, mais les relations d'échange/affrontement entre tribus gouro pouvaient s'inverser rapidement au cours du temps et tissaient un réseau complexe et mouvant de relations à la fois chronologiques et spatiales au sein du groupe ethnique (Meillasoux, 1964).

Ces difficultés d'identification entre amis et ennemis rendent encore plus difficiles l'interprétation des faits archéologiques.

Décollation et décapitation

L'opposition entre ces deux termes ne fait pas l'unanimité. Bruno Boulestin et Dominique Henry-Gambier sont en faveur de son abandon, mais retiennent éventuelle-

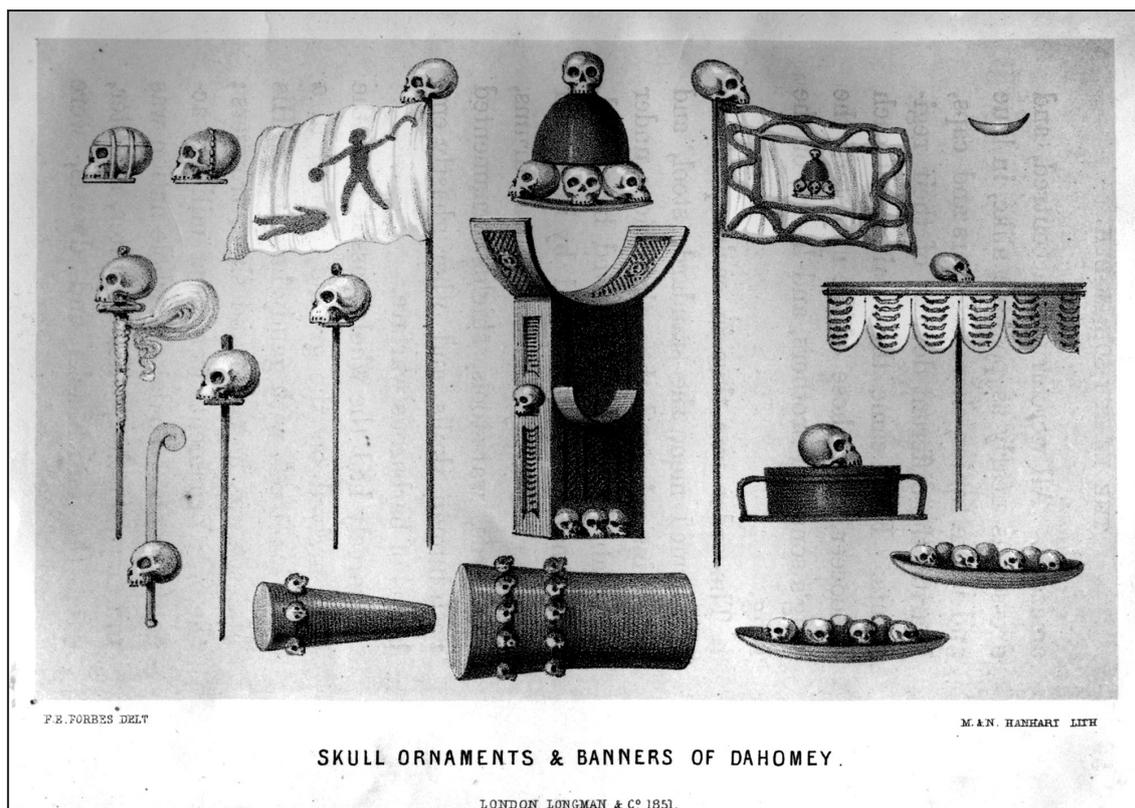


Figure 2 – Modes d'exposition des têtes trophées au palais d'Abomey (Bénin).
D'après Forbes, 1851.

ment décapitation pour une mise à mort (au sens large) et décollation pour un prélèvement. Alain Testart propose une distinction entre décapitation à l'aide d'un instrument tranchant lourd (hache, épée) convenant aux exécutions et décollation pour un détachement à l'aide d'un couteau s'apparentant plus aux techniques bouchères.

Honneur et outrage

Nous avons déjà mentionné cette distinction pour sa connotation fonctionnaliste. Bruno Boulestin utilise ces concepts dans son analyse des coupes crâniennes en montrant la difficulté d'utilisation de cette distinction dans plusieurs cas. Repérer l'origine du crâne chez un ennemi, un parent ou un saint suffit-il à résoudre cette question ? Que faire des coupes crâniennes abandonnées dans les fossés de Herxheim à la suite de repas cannibales ou des coupes utilisées comme pelles par les Australiens ?

Champs funéraire, guerrier, juridique

Sous-jacent à de nombreux textes se dessinent trois champs principaux : les champs funéraire, guerrier et juridique justifiant les exécutions capitales, bien que ce dernier contexte ne soit ici qu'abordé de façon liminaire.

Les conscriptions romaines, inventées par Sylla en 82 av. J.-C., illustrent un cas « juridique » limite où triumvirs et empereurs décidaient d'éliminer leurs ennemis de l'intérieur en faisant procéder à des décapitations sommaires. Pour toucher la récompense promise, les meurtriers devaient trancher la tête de leur victime et l'apporter au commanditaire avant qu'elle ne soit exposée sur le Forum.

On peut s'étonner que le champ religieux et sacrificiel n'apparaisse pratiquement pas dans les discussions. Seul Christian Jeunesse l'évoque de façon indirecte à propos des restes humains dans les fossés de la culture de Michelsberg. Constatant dans ces structures l'absence de traces de cannibalisme et l'association des restes humains démantelés, dont des crânes, avec des restes de faune et des objets, notamment de la céramique, notre collègue penche en effet pour une hypothèse « ritualiste ». Les dépôts détritiques observés dans les fossés pourraient provenir alors d'un rituel, dont il est bien difficile de cerner les modalités. Mais peut-être le terme religieux, non utilisé, est-il trop connoté en l'état de l'analyse, un rituel pouvant ne pas être religieux.

Trophées, chasse aux têtes, reliques

Absolument centrales dans les contributions sont ces distinctions proposées par Alain Testart et reprises dans les autres textes. Nous pouvons dans cette optique distinguer trois niveaux. Nous prendrons dans le livre de Sterckx (2005) quelques exemples permettant d'illustrer certaines alternatives.

Niveau 0 : preuve de mort

La tête exhibée, ne fût qu'un cours instant, n'est que la preuve de la mort de l'individu. Elle n'est ni appropriée ni valorisée. Elle peut être rapidement abandonnée.

Un exemple romain peut illustrer cette situation. Si l'on en croit *L'Histoire Auguste* (Probus, XIV), l'empereur Probus, après avoir ramené l'ordre romain dans une Gaule attaquée par les Germains, avait installé des avant-postes

de colons-soldats au-delà du Rhin. Il leur payait une pièce d'or chaque tête de barbare apportée.

Niveau 1 : trophée

Dans son sens premier (du grec *τρόπαιον*), le trophée renvoie à l'idée de tourner les talons, comme fait une armée en déroute, et à celui de « dépouille d'un ennemi vaincu » (premier sens dans tous les dictionnaires consultés). De là, il s'étend sans difficulté aux trophées de chasse comme aux têtes-trophées. La tête intervient dans un processus commémoratif. Elle est préparée de façons diverses pour sa conservation, valorisée et appropriée soit par l'auteur de la décapitation soit par un autre individu, souvent de rang supérieur, auquel le trophée est donné ou même vendu.

Ainsi le roi d'Abomey (Bénin) achetait aux guerriers les trophées rapportés des champs de bataille (Coquery-Vidrovic, 1964). Les crânes-trophées étaient amoncelés sur le toit du palais royal, et la formule rituelle de déclaration de guerre était « le Palais a besoin d'un nouveau toit ». En 1784, après la prise d'une ville frontalière, les Dahoméens rapportèrent plus de six mille têtes à l'encolure de leurs chevaux et, comme il en manquait pour la décoration murale décidée, plus de cent prisonniers furent aussitôt exécutés. Les crânes-trophées servaient à tous les usages du Roi. La Cour comptait même un artiste officiel chargé de les transformer en coupes ou en toutes sortes d'autres objets (fig. 2).

Le Japon illustre une situation à cheval entre le niveau 0 et le niveau 1. Il convenait en effet pour les guerriers de ramener le plus grand nombre de têtes coupées afin d'avoir part aux récompenses offertes par les généraux vainqueurs. Mais les têtes des chefs les plus prestigieux étaient conservées dans des jarres à saké et apportées au général vainqueur pour qu'il pût s'assurer lui-même de leur identité. S'il les en jugeait assez dignes, il les serrait alors dans une armoire spéciale comme trophées pour commémorer ses exploits.

L'appropriation des trophées reste néanmoins un concept qu'il convient de préciser de cas en cas. La tête peut être une propriété individuelle du meurtrier ou du commanditaire, mais son exposition, donc son appropriation, peut être collective.

Niveau 2 : chasse aux têtes

Dans les deux cas précédents, la tête est le résultat de l'action violente dont les causes peuvent être multiples. Ici, la recherche de têtes est la cause même du conflit et de la confrontation. Dans ce cas la tête, qui peut subir un traitement sophistiqué, est survalorisée et peut être conservée dans des lieux spécifiques, souvent communautaires, maisons des hommes, sanctuaires, etc.

Quelques exemples illustreront le contexte idéologique de ces actions.

Chez les Jivaros la chasse aux têtes est souvent liée à la vengeance, mais l'acquisition d'une tête destinée à être réduite est indispensable pour obtenir le plein statut d'adulte et avoir accès au mariage. Une véritable transfusion magique transfère les qualités vitales du défunt à son meurtrier.

Chez les Marind-Anim de Nouvelle-Guinée, il convient de couper une tête pour chaque enfant mâle, car le « nom de tête » doit être hérité d'une victime décapitée. Cette dernière ne peut être choisie que dans un groupe parlant la

même langue. Même situation chez les Asmat où le nom de l'initié doit être « pris » au moment de son initiation à un ennemi décapité. La liaison entre la tête coupée et la fécondité est confirmée par les pratiques de la plupart des tribus papoues. La distinction entre les siens et les autres (les ennemis) peut ainsi se fondre dans une vraie consubstantialité, ce qui remet en question la connotation habituelle du concept d'ennemi.

On ajoutera à cette liste la notion de *relique*, évoquée notamment à propos des coupes crâniennes, soit selon le Robert : « ossements de héros, de saints, ou objets leur ayant appartenu, auxquels s'attache un caractère sacré et auxquels les fidèles rendent un culte ».

Enfin il faut évoquer ici les restes liés au *cannibalisme*, dont l'identification repose en l'occurrence sur l'archéologie et non sur l'ethnologie ou l'ethnohistoire, restes mentionnés par Bruno Boulestin à propos des coupes crâniennes du site rubané de Herxheim. Parmi ces vestiges peuvent en effet se rencontrer des objets particuliers comme ces coupes qui évoquent ici la notion de *déchets rituels* également exprimée par Christian Jeunesse.

Ces divers concepts peuvent s'organiser en un schéma (fig. 1) rendant compte des connexions que l'on peut établir entre eux et qui résume la problématique des têtes coupées telle qu'elle apparaît dans ce volume. Ce schéma évacue les notions trop empreintes de fonctionnalisme pour ne retenir que la trame structurelle des problématiques et laisse au second plan la question du cannibalisme.

PRAGMATIQUE : LA CONSTRUCTION DES INTERPRÉTATIONS

La pragmatique s'oppose à la sémantique évoquée ci-dessus en ce qu'elle s'intéresse aux modalités permettant de passer des vestiges archéologiques à des concepts interprétatifs qui relèvent du fonctionnement sociétal et culturel. Nous ne reviendrons ici que brièvement sur cette question, évoquée à maintes reprises (Gallay, 2011b).

Nous pouvons distinguer dans ce processus deux moments (fig. 3) :

1. À la partie inférieure se dessinent le champ des observations archéologiques et des références ethnohistoriques et le domaine des inférences que l'on peut raisonnablement induire de ces dernières. Ce volume nous offre quelques exemples de corpus archéologiques systématiques indispenables à toute réflexion. Nous pensons ici au bilan des trouvailles du Paléolithique supérieur proposé par Dominique Henry-Gambier et Aurélie Fauchoux et celui d'Élisabeth Rousseau pour le second âge du fer.

Trois domaines sont mobilisés dans cette partie basse du schéma.

Le premier concerne les observations contextuelles et d'abord celles qui relèvent de l'observation taphonomique. Ces dernières font souvent cruellement défaut pour toutes les découvertes un peu anciennes. Plusieurs auteurs constatent en effet la pauvreté des données disponibles en ce domaine, une situation qui fragilise naturellement la suite des démonstrations. Les progrès sont aujourd'hui considérables, notamment grâce au dynamisme des réflexions portant sur le dégagement des restes osseux humains, mais ils ne permettent guère de combler les lacunes entourant de nombreuses découvertes anciennes avec lesquelles nous sommes contraints de travailler.

Les observations d'ordre géographique sont également importantes et l'on peut mentionner à cette occasion celles de Bruno Boulestin et Henry Duda sur les répartitions de certaines pratiques gauloises tournant autour du crâne. Ces deux auteurs proposent en effet d'opposer un domaine proprement méditerranéen, qui présente une véritable culture d'exposition des trophées crâniens, notamment par clouage, à la province plus septentrionale de la « Gaule chevelue », où les rares trouvailles crâniennes proviennent de milieux détritiques, notamment de fossés d'enceintes, et où l'on découvre essentiellement des masques faciaux et des rondelles crâniennes. Cette opposition, si elle se révèle exacte, remet en question la tête humaine complète comme trophée exposé dans les sanctuaires du nord de la Gaule et requiert une nouvelle évaluation de ces lieux, une question sensible au sein des participants au colloque.

Le second domaine concerne l'analyse anthropobiologique des altérations *post mortem* des restes crâniens, dont ce volume nous offre plusieurs illustrations, démontrant à la fois l'impérieuse nécessité de procéder à de tels examens et l'importance primordiale de ces observations pour la suite des démonstrations. Le présent ouvrage offre deux illustrations parfaites de ce type d'analyse avec l'étude du crâne mésolithique de l'abri de Mannlefelsen (Bruno Boulestin et Dominique Henry-Gambier) et celle portant sur le traitement des têtes chez les Gaulois (Bruno Boulestin et Henri Duda).

Le troisième et dernier domaine concerne les informations qualifiées d'actualistes, sur lequel il convient de s'attarder un peu, car nous nous situons ici dans un domaine très particulier pour lequel le terme peut paraître inadéquat. Peu de personnes ont en effet assisté directement à une décapitation et à des fabrications de trophées crâniens pour en proposer un compte rendu ethnologique en bonne et due forme. Les données contextuelles relèvent donc, pour ce sujet particulier, essentiellement de l'histoire et de l'ethnohistoire. Les comptes rendus anciens des voyageurs ou des missionnaires peuvent et doivent être traités prioritairement comme des documents historiques plus que comme des études ethnologiques. Toutes ces sources sont donc susceptibles de traitements semblables, qui relèvent plus de la critique historique et textuelle que de la démarche scientifique.

Outre l'excellente contribution de Jean-Louis Brunaux sur les données textuelles de la prise du crâne en Gaule, le présent ouvrage nous donne une remarquable illustration de cette situation. Nous pensons à l'évaluation des données fournies par Poseidonios d'Apamée suite à son voyage dans le sud de la Gaule. Son témoignage, qui ne nous est parvenu que sous forme très lacunaire et fragmentée, soulève en effet toute une série de questions qui relèvent de la critique historique et notamment la question cruciale de savoir si son témoignage se rapporte à l'ensemble de la Gaule, ou seulement à sa partie méridionale, autre sujet qui s'est révélé sensible au cours de cette rencontre. On peut effectivement se demander si les sanctuaires de la Gaule septentrionale présentent effectivement des têtes coupées ou si, dans cette région, les têtes étaient appropriées par les guerriers alors que seuls les corps étaient présentés au niveau des enceintes.

Il n'en reste pas moins que le domaine « ethnographique » ne se présente dans ce volume qu'avec une certaine marginalité face aux démonstrations proprement archéologiques et nous aurions peut-être aimé que l'équilibre soit mieux établi. Mais cette situation quelque peu biaisée reflète l'état des forces aujourd'hui en présence dans cette confron-

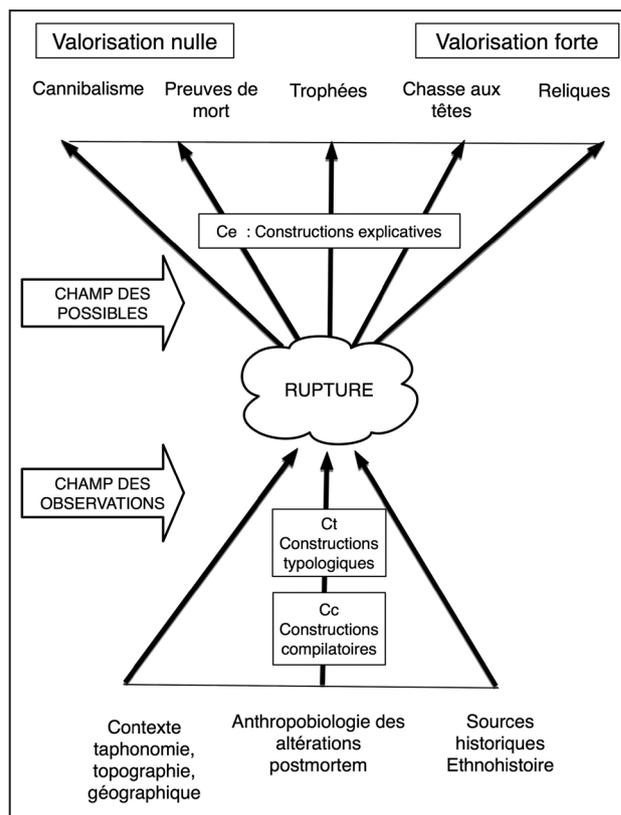


Figure 3 – Pragmatique. Organisation de la description et de l'interprétation des faits archéologiques concernant les têtes coupées.

tation inégale. Il faudra peut-être à l'avenir réfléchir aux moyens d'y remédier. Dans cette optique nous ne pouvons que saluer la sortie de presse récente des deux livres de Guille-Escuret (2010, 2012) consacrés au cannibalisme, un sujet qui ne touche que marginalement au notre, mais qui montre, au-delà des difficultés de lecture dues au style de son auteur, dans quelles directions pourraient de développer un appui ethnologique.

2. À la partie supérieure du schéma sont listées les principales interprétations « anthropologiques » qu'il est possible de tirer de ces observations, soit un choix des possibles renvoyant au domaine sémantique présenté. Ce champ, qui s'ouvre en éventail, présente les interprétations possibles de nos découvertes. Nous les avons ordonnées en fonction de la valorisation apportée aux restes crâniens, de nulle dans le cannibalisme à faible pour les preuves de morts, puis à forte et très forte pour les têtes chassées et les reliques.

Plusieurs exemples montrent qu'il est souvent difficile de choisir entre plusieurs interprétations ce qui est parfaitement recevable vu l'ambiguïté des relations entre vestiges matériels et significations potentielles. Conscient de cette situation nous devons la considérer comme une question à expliciter en rendant compte clairement des alternatives et en en présentant la situation comme un problème à traiter par la recherche future.

Le cas du dépôt de crânes mésolithiques d'Ofnet illustre parfaitement cette situation. Cette découverte, documentée de façon à peu près satisfaisante aux plans taphonomique et bio-anthropologique (par comparaison avec bien d'autres cas), débouche en effet sur plusieurs interprétations alternatives qu'il convient d'explicitier :

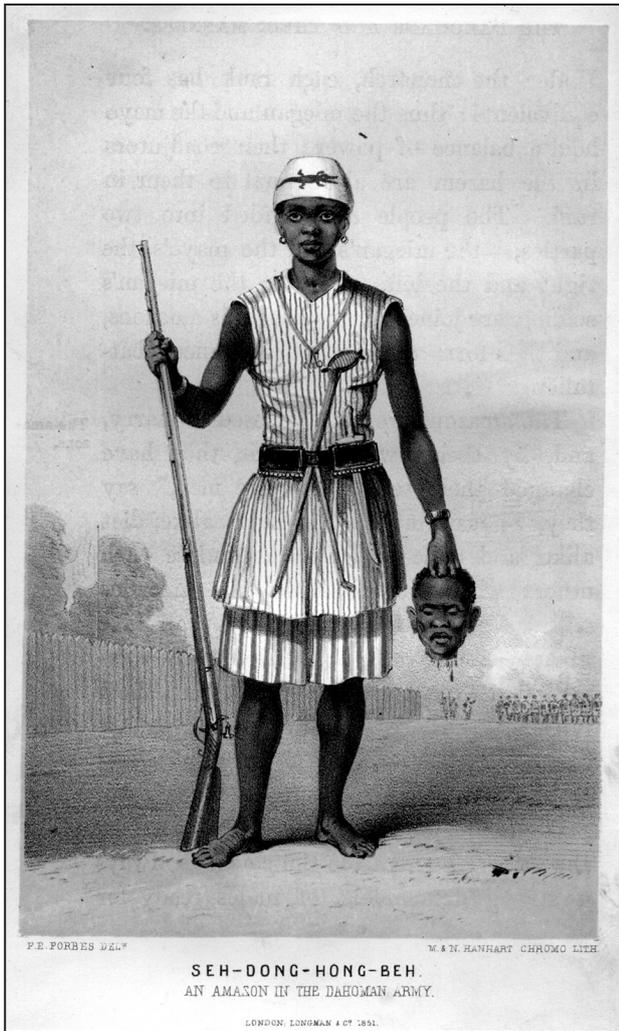


Figure 4 – Une amazone du palais d'Abomey (Bénin) portant une tête coupée.
D'après Forbes, 1851.

- funéraire : inhumation simultanée de parties de corps récupérées après un massacre,
- trophée : inhumation simultanée de têtes trophées,
- sacrifice : inhumations successives de têtes d'individus sacrifiés,
- culte des ancêtres : inhumations successives de crânes.

3. Entre les deux domaines se situe une véritable rupture épistémologique séparant la description et l'organisation des faits archéologique en paquets au sein de configurations typologiques et leur interprétation sur le plan fonctionnel relevant de l'anthropologie sociale et culturelle (Gallay, à paraître b). Que se passe-t-il réellement à ce niveau sur le plan épistémologique et est-il légitime de faire le saut, deux questions essentielles que nous ne saurions traiter ici, mais que cet ouvrage invite à poser.

PERSPECTIVES

Nous ajouterons pour conclure quelques remarques sur les perspectives ouvertes par la problématique de ce livre.

La première concerne la relation possible entre certaines pratiques tournant autour de la tête et certains types de civilisations. Nous nous baserons ici sur le classement proposé par Alain Testart (2005) pour ouvrir ce débat.

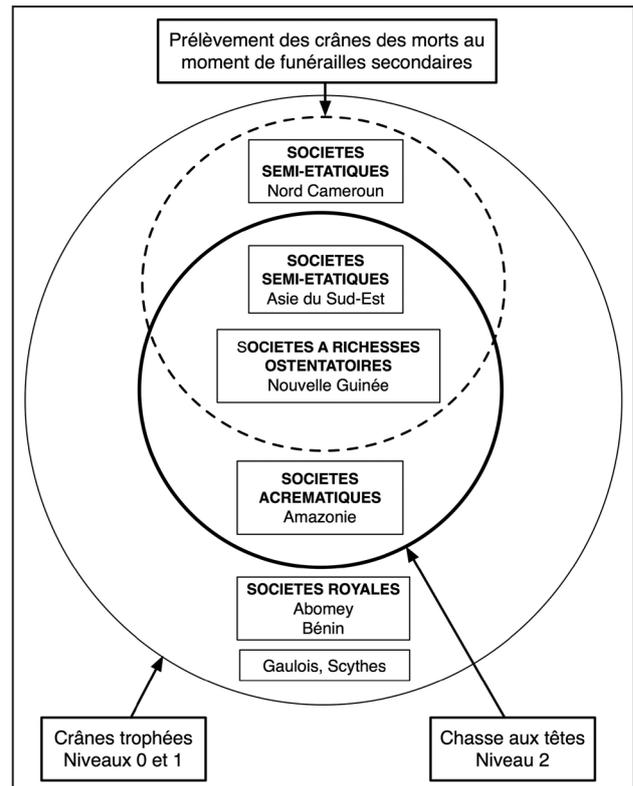


Figure 5 – Essai de correspondance entre les pratiques tournant autour des têtes coupées et les types de sociétés (modifié d'après Testart, 2008).

Le premier point concerne les difficultés liées aux corrélations entre coutumes, une question soulevée par Bruno Boulestin dans ce volume. L'étude des restes du Néolithique et de l'âge du bronze montre l'absence quasi totale de preuves de décollation pour ces périodes alors que l'étude des rituels funéraires révèle la possibilité de prélèvement de têtes dans le cadre sépulcral (notamment collectif). Cette observation contredit à première vue l'idée d'Alain Testart (2008) comme quoi l'ensemble des peuples qui relèvent les crânes de leurs morts serait inclus dans celui des peuples qui prennent les têtes de leurs ennemis comme trophées. Nous sommes encore loin du jour où l'examen de ces corrélations menées systématiquement à l'échelle de la planète permettra de proposer une première vue d'ensemble, premier pas d'une compréhension des mécanismes expliquant nos observations.

Le second point concerne plus spécifiquement la liaison entre certaines coutumes et certains types de sociétés, un débat à peine amorcé.

Cette question se pose tout d'abord pour les sociétés subrécentes.

On considère par exemple que la chasse aux têtes *sensu stricto* (niveau 2) est propre aux sociétés semi-étatiques d'Asie du Sud-Est et aux Indiens d'Amazonie. En Afrique de l'Ouest, la chasse aux têtes n'existe pas, mais la prise de têtes lors des combats se rencontre dans les zones semi-forestières et forestières sous deux modalités. Dans les protochefferies comme les Gouro, la tête ennemie semble servir de simple preuve de mort (niveau 0) (Meillassoux, 1964 ; Gallay, 2011a) alors que dans les sociétés royales de la forêt (Dahomey, Bénin), la tête, prélevée lors des combats ou lors de sacrifices de prisonniers de guerre, peut être

considérée comme un véritable trophée exhibé notamment par le Palais (niveau 1) (Forbes, 1851; M'Leod, 1821) (fig. 4).

Le schéma de la figure 5, inspiré de Testart (2008), ne prétend pas résoudre cette question, mais simplement montrer la complexité d'une problématique qu'il faudra bien un jour engager.

Mais le problème peut être étendu aux sociétés relevant de la seule archéologie, ce qui ne simplifie pas la tâche. Dans cette optique, le cas de la civilisation de Nasca au Pérou (500 avant notre ère – 500 de notre ère) est exemplaire. Nous y découvrons des têtes trophées fortement investies que l'on retrouve enterrées en paquets dans les fondations des temples et qui figurent également dans les mains de multiples créatures fantastiques dans la très abondante iconographie religieuse de l'époque (fig. 6). Deux questions se posent à leur propos : s'agit-il de simples trophées comme on peut l'observer dans les sociétés royales d'Afrique de l'Ouest, ou s'agit-il de chasse aux têtes dans le sens de l'Asie du Sud-Est? Comment d'autre part qualifier le type de société présent alors sur la côte péruvienne par rapport aux classements proposés, sachant que les populations de Nasca développent une civilisation proto-urbaine et élèvent d'imposantes pyramides (Proulx, 1999; Rickenbach, 1999; Verano, 2003)? Autant de questions en forme de programmes de recherches auxquelles nous ne prétendons pas apporter ici de réponse.

L'analyse proposée ci-dessus concerne essentiellement une organisation structurale et typologique des faits anthropologiques et archéologiques. Nous ne pouvons terminer sans mentionner deux autres types d'approches complémentaires faisant partie du jeu (Gally, 2011b).

La première concerne l'explication des phénomènes observés et relève de la seule anthropologie sociale et culturelle. Nous avons déjà indiqué que nous nous méfions des explications fonctionnalistes, trop faciles à proposer. Notre préférence va donc en direction de la voie ouverte par Durkheim : expliquer des faits sociaux par d'autres faits sociaux. Tout reste à faire dans ce domaine.

À l'opposé nous devons également rencontrer l'histoire, car notre documentation, tant anthropologique qu'archéologique, s'inscrit toujours dans le changement. Georges Guille-Escuret l'a magnifiquement démontré en parlant du cannibalisme. Ce volume donne une excellente illustration de cette situation à propos des crânes décorés de l'île de Pâques et des têtes tatouées des Maoris qui ont fait l'objet d'un commerce avec les Européens au XIX^e siècle.

Les quelques réflexions présentées ici montrent l'immensité de la tâche à accomplir par les anthropologues, les ethnoarchéologues et les archéologues pour faire progresser le sujet. Nous espérons que ces actes permettront à la communauté scientifique de prendre conscience des enjeux et d'ouvrir quelques pistes de recherches en la matière. Elle a désormais à sa disposition un très bel instrument pour cela.

RÉFÉRENCES CITÉES

COQUERY-VIDROVITCH C. 1964 – La fête des coutumes au Dahomey : historique et essai d'interprétation, *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 19^e année(4), p. 696-716.



Figure 6 – Un vase nasca (Pérou) montrant un guerrier tenant une tête coupée, 4^e siècle de notre ère. Museum zu Alterheiligen, Schaffhausen (Rickenbach 1999, n° 154, p. 315); © Museum Rietberg.

BARAY L., BRUN P., TESTART A. (dir.) 2007 – *Pratiques funéraires et sociétés. Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon (Collection Art, Archéologie et Patrimoine).

BARAY L., BOULESTIN B. (dir.) 2010 – *Morts anormales et sépultures bizarres. Les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon (Collection Art, Archéologie et Patrimoine).

FORBES F. E. 1851 – *Dahomey and the Dahomans being the Journals of two Missions to the King of Dahomey, and Residence at his Capital in the Year 1849 and 1850*, London, Longman, Brown, Green and Longmans, 2 vol.

GALLY A. 2011a – *De mil, d'or et d'esclaves : le Sahel précolonial*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes (Collection Le savoir suisse, série Histoire, 72).

GALLY A. 2011b – *Pour une ethnoarchéologie théorique*, Paris, Errance.

GALLY A. à paraître a – Biens de prestige et richesse en Afrique de l'Ouest, 9^e colloque annuel, international et interdisciplinaire de la Maison René Ginouvès, *Archéologie et ethnologie*, Nanterre, 6-8 juin 2012, à paraître.

GALLY A. à paraître b – *Pensée savante, pensée vulgaire en archéologie : une approche logiciste*, Groupe Berthelot de réflexion épistémologique, Paris, à paraître.

GUILLE-ESCURET G. 2010 – *Sociologie comparée du cannibalisme. 1 – Proies et captifs en Afrique*, Paris, PUF.

- GUILE-ESCURET G. 2012 – *Sociologie comparée du cannibalisme. 2 – La consommation d'autrui en Asie et en Océanie*, Paris, PUF.
- MEILLASSOUX C. 1964 – *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire : de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris, Mouton.
- M'LEOD J. D. M. 1821 – *L'Afrique ou histoire, mœurs, usages et coutumes des Africains, Dahomey (Guinée)*, Paris, Nepveu.
- PROULX D. A. 1999 – Kopfjagd und rituelle Verwendung von Trophäenköpfen in der Nasca-Kultur, in J. Rickenbach (dir.), *Nasca : geheimnisvolle Zeichen in alten Peru*, Zürich, Museum Rietberg (Catalogue d'exposition), p. 79-87.
- RICKENBACH J. 1999 – *Nasca : Geheimnisvolle Zeichen im alten Peru*, Zürich, Museum Rietberg (Catalogue d'exposition).
- SAHLINS M. 1980 – *Au cœur des sociétés. Raison utilitaire et raison culturelle*, Paris, nrf Gallimard.
- STERCKX C. 2005 – *Les mutilations des ennemis chez les Celtes préchrétiens : la tête, les seins, le Graal*, Paris, L'Harmattan.
- TESTART A. 1996a – Pourquoi ici la dot et là son contraire? Exercice de sociologie comparative des institutions, *Droit et cultures*, 32, p. 7-36.
- TESTART A. 1996b – Pourquoi ici la dot et là son contraire? Exercice de sociologie comparative des institutions (Deuxième partie), *Droit et cultures*, 33, p. 117-138.
- TESTART A. 2005 – *Éléments de classification des sociétés*, Paris, Errance.
- TESTART A. 2008 – Des crânes et des vautours ou la guerre oubliée, *Paléorient*, 34 (1), p. 33-58.
- VERANO J. W. 2003 – Mummified Trophy Heads from Peru: Diagnostic Features and Medicolegal Significance, *Journal of Forensic Sciences*, 48 (3), p. 525-530.